

Violences faites aux femmes

Les actes de violence à l'encontre des femmes sont réprimés.



Ces violences peuvent se présenter sous diverses formes :

- violences domestiques au sein du couple
- harcèlement ou agression sexuelle
- mutilations
- mariage forcé

Vous avez besoin d'aide, vous êtes témoin ou professionnel, vous pouvez réagir et intervenir.

Contact

Numéros d'appel

- Numéro national Violences Femmes Info : **3919**
 - Numéro gratuit et anonyme à destination des victimes de violences sexistes et sexuelles, de leur entourage et des professionnels concernés, fonctionnant désormais sans interruption.
 - 24h/24h et 7 jours sur 7 depuis août 2021.
- La plateforme téléphonique est également accessible aux femmes en situation de handicap, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, via l'application Roger Voice ou sur le site www.solidaritefemmes.org
- SOS Viols Femmes Informations : 0800 05 95 95
- Numéro d'aide aux victimes : 116 006
- Voix de femmes/SOS mariage forcé : 01 30 31 05 05
- Si vous êtes un enfant victime de violences, appelez le 119 (appel gratuit 24h/24, 7j/7)

Liens utiles

[Site arretonslesviolences.gouv.fr](http://Site.arretonslesviolences.gouv.fr)

[Association ducotedesfemmes.asso.fr](http://Association.ducotedesfemmes.asso.fr)